



Commission mixte internationale

Rapport annuel d'activités 2024



À propos de nous





Commissaires de la Commission mixte internationale

Le Canada et les États-Unis ont créé la [Commission mixte internationale](#) (CMI) en reconnaissance du fait que toute action d'un pays concernant les réseaux lacustres et fluviaux le long de la frontière affecte nécessairement son voisin. Par ses conseils scientifiques indépendants, la Commission aide les deux pays à gérer ces eaux de façon judicieuse et à les protéger pour les générations actuelles et futures.

La CMI a été créée par le [Traité relatif aux eaux limitrophes](#) de 1909 (« le Traité ») conclu entre le Canada et les États Unis afin d'aider les gouvernements à prévenir et à résoudre les différends concernant les eaux partagées.

La CMI est investie de deux responsabilités en vertu du Traité, soit 1) établir les conditions de réalisation de certains projets ayant une incidence sur le niveau naturel des eaux ou sur leur débit dans l'autre pays, et 2) examiner les questions dont les gouvernements saisissent la CMI au moyen de demandes appelées « renvois » conformément à l'article IX du Traité, puis produire des rapports à ce sujet. Dans ses décisions et recommandations, la CMI tient compte des répercussions et des besoins d'un large éventail de secteurs et d'activités, notamment : l'assainissement des eaux, l'eau potable, la navigation (commerciale et de plaisance), la production d'énergie hydroélectrique, l'agriculture, les activités industrielles, les ressources halieutiques et fauniques et les propriétés riveraines. La CMI tient également compte des points de vue de la population en général, ainsi que des droits et des intérêts des peuples autochtones. La CMI a également des responsabilités en vertu de plusieurs autres ententes internationales dont le [l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs](#).

La CMI est financée par les gouvernements du Canada et des États-Unis.

Bureau de la Section américaine

1717 H Street NW, Suite 801
Washington, DC 20006
Téléphone : 202-736-9000
Télec. : 202-632-2006

Bureau de la Section canadienne

234, avenue Laurier Ouest, 22^e étage
Ottawa (Ontario) K1P 6K6
Téléphone : 613-995-2984
Télec. : 613-993-5583

Bureau régional des Grands Lacs

100, avenue Ouellette, 8^e étage Windsor (Ontario) N9A 6T3
Téléphone : 519-257-6700
Télec. : 519-257-6740

P.O. Box 32869
Detroit (Michigan) 48232
Téléphone : 313-226-2170
x6733

Remarques des commissaires

En 2024, la CMI a accueilli la nomination de deux commissaires (un Canadien, également nommé coprésident canadien, et un Américain) et a réalisé des progrès considérables sur un certain nombre de questions prioritaires liées aux eaux transfrontalières.

Les deux nouveaux commissaires ont rallié les rangs de la Commission au printemps 2024. Le 6 mai, le Sénat américain a entériné la nomination Robert Gioia, leader communautaire de longue date dans la région Buffalo-Niagara de New York. Pour sa part, Pierre Baril a été nommé coprésident canadien en juin, après une carrière au sein du gouvernement du Québec et dans le secteur à but non lucratif.

L'année a été très chargée pour la CMI. Nous avons notamment donné suite à un renvoi relatif à la pollution de l'eau dans le bassin hydrographique Elk-Kootenai/y de la part des gouvernements du Canada et des États Unis, [ce qui comprenait l'élaboration d'une proposition à ce sujet] en partenariat avec la nation Ktunaxa. Ce renvoi représente une formidable occasion pour la Commission et ses partenaires de s'attaquer à des sujets de préoccupation de longue date dans ce bassin hydrographique.

Le Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent (GAGL) terminera bientôt l'examen accéléré du Plan de régularisation 2014 (l'ensemble des règles qui régissent les débits sortants du lac Ontario) pour le Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent. Cette année, le Comité de GAGL a mené une série d'ateliers et de séances avec les membres du Conseil afin d'envisager les ajustements qui pourraient être apportés.

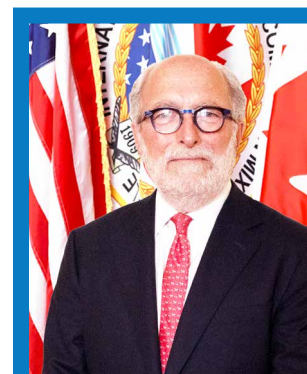
En octobre, la CMI a accueilli la réunion inaugurale d'un cercle d'experts autochtones à Ottawa. Il s'agit d'une étape importante dans l'établissement d'une relation entre les experts autochtones et les commissaires de la CMI.



Gerald Acker
Commissaire américain,
copresident



Lance Yohe
Commissaire américain



Robert Gioia
Commissaire américain



Pierre Baril
Commissaire du Canada,
copresident



Merrell-Ann Phare
Commissaire du Canada



Susan Chiblow
Commissaire du Canada

En ce qui concerne la qualité de l'eau, les comités mandatés dans le cadre de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, notamment le Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs et le Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs, ont entamé les préparatifs approfondis pour l'élaboration du prochain rapport sur l'évaluation triennale des progrès réalisés.

Ces éléments et bien d'autres sont décrits plus en détail dans le présent rapport. Nous sommes reconnaissants pour tout le travail accompli par notre personnel, nos conseils et nos groupes de travail afin de maintenir la longue tradition de protection des eaux partagées par nos deux pays.

« Nous nous réjouissons des progrès qui seront accomplis en 2025 et au-delà. »

– Commissaires de la CMI

8

Commissaires entamant
ou terminant leur mandat

10

Faits saillants de la CMI
en 2024

16

Élargissement de notre
cercle de collaboration : la
CMI et les peuples autochtones

22

La CMI... d'un océan à l'autre

44

Les Grands Lacs et le fleuve
Saint-Laurent

Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs

48

Initiative internationale sur les bassins hydrographiques (IIBH)

50

Sommaire financier

52

Remerciements

54

In Memoriam : à la mémoire de Carole Smith

56

De nouveaux commissaires à la CMI

Robert Gioia,
commissaire de la CMI pour les États-Unis

Le 6 mai, le Sénat américain a entériné la nomination de Robert Gioia à titre de commissaire au sein de la Section américaine; il succède ainsi à Robert Sisson. Leader communautaire de longue date dans la région Buffalo-Niagara de New York, M. Gioia a dirigé de nombreuses organisations communautaires dans les domaines de l'éducation, des transports et du développement avant de rallier les rangs de la CMI.



Pierre Baril, Ph. D.,
coprésident canadien de la CMI

Le 28 juin, Pierre Baril, Ph. D., a été nommé coprésident canadien, succédant ainsi à Pierre Béland, Ph. D. M. Baril est un ingénieur agronome qui a mené une longue carrière au sein du gouvernement du Québec et occupé des postes de direction dans diverses organisations non gouvernementales. Il possède une solide expertise dans les domaines du climat et de l'environnement.



Commissaire en fin de mandat

Rob Sisson (2019-2024)

La nomination du commissaire Sisson a été entérinée par le Sénat américain en mai 2019. Son mandat s'est terminé en mai 2024 après la confirmation de son successeur. M. Sisson a également assuré la coprésidence américaine par intérim après le départ à la retraite de Jane Corwin en 2022, jusqu'à la confirmation de Gerald Acker en 2023. M. Sisson a mis à profit son expérience de longue date en matière d'environnement dans le cadre de ses fonctions de commissaire. Les impacts des changements climatiques sur les zones transfrontalières et la collaboration avec les Autochtones ont été des composantes majeures de son mandat.



Faits saillants de la CMI en 2024



Des organismes locaux donnent suite aux recommandations sur la qualité de l'eau dans la baie Missisquoi

En 2020, la CMI a achevé une étude concernant la charge en nutriments dans le lac Memphrémagog et la baie Missisquoi du lac Champlain. Le rapport final comprenait des recommandations sur la façon dont les gouvernements pourraient renforcer les efforts visant à réduire les nutriments entrant dans ces cours d'eau et, par conséquent, à atténuer la prévalence des efflorescences d'algues bleues. Depuis, les gouvernements du Vermont et du Québec ainsi que le Programme du bassin du lac Champlain (PBLC) ont donné suite à ces recommandations. Celles-ci comprennent l'élaboration d'un modèle de bilan massique permettant de mieux déterminer comment les nutriments pénètrent dans la baie et à quel endroit, comment ils s'y déplacent et combien de temps il faut pour qu'ils en sortent, ainsi que la formation d'un groupe de travail sur la baie Missisquoi, coordonné par le PBLC.



Quai Knowlton-Landing sur le lac Memphrémagog dans les Cantons-de-l'Est



Le Comité international d'étude du bassin versant Elk-Kootenai/y a tenu sa première réunion en personne à Kalispell, dans le Montana, du 19 au 21 novembre 2024.

« Les efforts déployés dans l'ensemble du bassin hydrographique au cours de la dernière décennie, y compris par les gouvernements, ont permis de franchir cette étape importante. »

– Pierre Baril, coprésident canadien de la CMI

La CMI dirige le renvoi sur la pollution historique de l'eau dans le bassin hydrographique de Elk-Kootenai/y

Le 8 mars 2024, la CMI a reçu un renvoi en vertu de l'article IX du *Traité relatif aux eaux limitrophes* de la part des gouvernements du Canada et des États-Unis, qui demandaient à la Commission de prendre certaines mesures concernant l'impact de la pollution transfrontalière des eaux dans le bassin hydrographique de Elk-Kootenai/y. C'est la première fois que les gouvernements du Canada et des États-Unis s'associent à un peuple autochtone pour demander à la CMI de se pencher sur un problème de bassin hydrographique transfrontalier.

La nature historique de ce renvoi est mise en valeur dans le préambule, qui précise que les rédacteurs du document étaient conscients de la gestion responsable et partagée de *ʔa-kxam̓ is ǫ́ api qapsin* (tous les êtres vivants), qui repose sur la nature interdépendante de l'eau, de la terre, des personnes, des animaux et des plantes.

Dans ce renvoi, on demandait à la CMI d'assurer les services de secrétariat ainsi que de conseiller et d'aider les gouvernements du Canada, des États-Unis, de la Nation Ktunaxa (Kootenai Tribe of Idaho, Confederated Salish & Kootenai Tribes, *Yaq̓it ʔa-knuq̓i'it*, *ʔa-kisq̓nuk* First Nation, *ʔaq̓am*, *Yaq̓an nuʔkiy*), de la Colombie-Britannique, du Montana et de l'Idaho (organe de gouvernance).

L'organe de gouvernance, qui a tenu sa première réunion virtuelle le 20 août 2024, sert de forum de collaboration des gouvernements visant à favoriser une intervention plus rapide pour réduire et atténuer les impacts de la pollution de l'eau dans le bassin hydrographique Elk-Kootenai/y afin de protéger les personnes et les espèces qui dépendent de ce système fluvial vital.

Dans ce renvoi, on demandait également à la CMI de créer un groupe d'étude indépendant chargé d'étudier les impacts de la pollution de l'eau dans le bassin hydrographique de Elk-Kootenai/y, d'en rendre compte et de formuler des recommandations à ce sujet.



Le Conseil international d'étude Elk-Kootenai/y et le personnel de la CMI lors d'une réunion à Kalispell, dans le Montana, en novembre 2024.



Création du Groupe de travail international sur la rivière Poplar et le ruisseau Big Muddy

La CMI a mis sur pieds le Groupe de travail international sur la rivière Poplar et le ruisseau Big Muddy en 2024, après avoir approuvé le mandat de ce groupe en décembre 2023. Pour la première phase de ses travaux, le Groupe doit déterminer s'il existe des lacunes dans le bassin hydrographique par rapport au renvoi présenté à la CMI en 1948 au sujet de la rivière Poplar et du ruisseau Big Muddy, et si ces lacunes ont posé ou pose des problèmes. Le Renvoi de 1948 porte sur les besoins en eau ainsi que sur les utilisations et la répartition des eaux. La CMI n'a plus de conseil attiré à ce bassin hydrographique depuis 2016. Toutefois, un comité bilatéral de surveillance (entre les gouvernements américain et canadien) de la rivière Poplar se penche sur ce bassin et présente un rapport annuel à ce sujet. Le Groupe de travail coordonne son analyse du bassin et interagit avec les gouvernements fédéraux, autochtones, étatiques et provinciaux, ainsi qu'avec les parties prenantes et le grand public.



Lac Winnipeg

Protocole d'entente entre les commissions des Grands Lacs



International Joint Commission

Lors d'une cérémonie de signature à Washington, DC, en mars 2024, les commissaires ont participé à la [signature du](#) tout premier protocole d'entente entre le Bureau régional des Grands Lacs de la CMI, la Commission des Grands Lacs et la Commission des pêcheries des Grands Lacs. L'accord définit clairement la voie à suivre pour faire progresser les buts et objectifs communs des commissions, tels que l'élaboration d'un plan scientifique pour les Grands Lacs, la coordination des activités des navires scientifiques et la promotion des événements annuels de la Journée des Grands Lacs. Dans le cadre de ce partenariat, la CMI et la Commission des Grands Lacs ont collaboré avec le Great Lakes Sea Grant Network pour accueillir les trois [boursiers des Grands Lacs](#).

Élargissement de notre cercle de collaboration : la CMI et les peuples autochtones



Cercle d'experts autochtones à Ottawa, Canada



Canoës des Premières Nations canadiennes sur l'eau


La CMI convoque un cercle d'experts autochtones

Le 23 octobre, la CMI a accueilli la réunion inaugurale d'un cercle d'experts autochtones à Ottawa. Cette rencontre en personne a constitué une première étape importante dans l'établissement d'une relation entre ce groupe d'experts autochtones et les commissaires de la CMI. D'autres réunions sont prévues en 2025.

La CMI se réjouit de l'expertise, des points de vue et des conseils continus que le Cercle fournira à la Commission, alors que la celle-ci continue de faire évoluer son approche collaborative de la gestion des eaux transfrontalières avec tous les peuples et nations qui les partagent.



Cercle d'experts autochtones à Ottawa, Canada



Visite de la Première Nation de Garden River

Le 9 juillet, les commissaires de la CMI ont visité la [Première Nation de Garden River](#), près des rives de la rivière St. Mary. Cette rencontre marque le début d'une relation de collaboration entre la CMI et la Première Nation de Garden River en vue d'étudier les questions relatives aux eaux et de déterminer les façons possibles d'améliorer la communication et l'interaction entre ces deux acteurs. Les commissaires et le personnel de la CMI ont également visité [l'Université Algoma](#), à Sault Ste. Marie en Ontario, pour en apprendre davantage sur son leadership en matière d'éducation interculturelle, de gestion de l'environnement et de réconciliation, y compris le lien historique de l'établissement avec l'ancien pensionnat indien de Shingwauk.



Rennes Caribour au Manitoba, Canada

Séances d'écoute avec les Premières Nations et les tribus des Grands Lacs

Cet automne, le Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs de la CMI a [consulté les Premières Nations et les tribus des Grands Lacs](#) afin de recueillir leurs points de vue sur la science autochtone, les défis liés à la qualité de l'eau, les priorités et les besoins scientifiques, les besoins locaux, ainsi que sur la cogestion et la cogérance des Grands Lacs.

En octobre, le Conseil a organisé une séance d'écoute lors de la conférence de la Great Lakes Beach Association qui s'est tenue à la Grand Portage Band of Lake Superior Chippewa Reservation, à Grand Portage au Minnesota. Une table ronde a permis de recueillir des commentaires sur l'élaboration du Plan scientifique des Grands Lacs pour la prochaine génération et sur d'autres efforts visant à intégrer la science autochtone dans les travaux du Conseil et de la CMI. En novembre, la Première Nation de Fort Williams a accueilli le Conseil à l'occasion d'un atelier de deux jours au cours duquel des séances d'écoute ont eu lieu avec le Conseil tribal Nookiwin, Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek, Animiigoo Zaagi'igan Anishinaabek, Netmizaaggamig Nishnaabeg, la Première Nation de Fort William et la bande indienne de Red Rock, ainsi que des chercheurs universitaires.

Dans le cadre de sa réunion au cours de la séance semestrielle d'automne de la CMI à Ottawa (Ontario), le Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs s'est réuni dans les locaux de la Société géographique royale du Canada pour dialoguer avec les Premières Nations. Les présentations et les parties prenantes de Kitigan Zibi Anishinabeg, de la Première Nation Kebaowek, de la Première Nation Aundeck Omni Kaning, du Conseil mohawk de Kahnawà:ke et de l'Assemblée des Premières Nations ont fait ressortir les préoccupations relatives l'eau et à l'environnement, notamment le stockage des déchets nucléaires, les changements climatiques, les effets sur la santé humaine et les droits des peuples autochtones en matière de prise de décision.



En haut : La CMI à l'Université Algoma
En bas : La Première nation de Fort Williams a accueilli le Conseil consultatif des sciences des Grands Lacs de la CMI et sept Premières nations pour un atelier de deux jours en novembre"



Les membres de l'IJC ont reçu des informations sur le pensionnat indien Shingwauk lors d'une visite à l'université Algoma.



L'IJC et la Première Nation de Garden River se sont réunis au centre communautaire de Garden River pour discuter des questions liées à l'eau.

« Pour aider les gouvernements à soutenir la gouvernance des eaux transfrontalières, la CMI s'est concentrée sur le renforcement du rôle des Autochtones et la prise en compte de la question urgente des changements climatiques. »

– Gerald Acker, coprésident, Section américaine



La CMI... d'un océan à l'autre

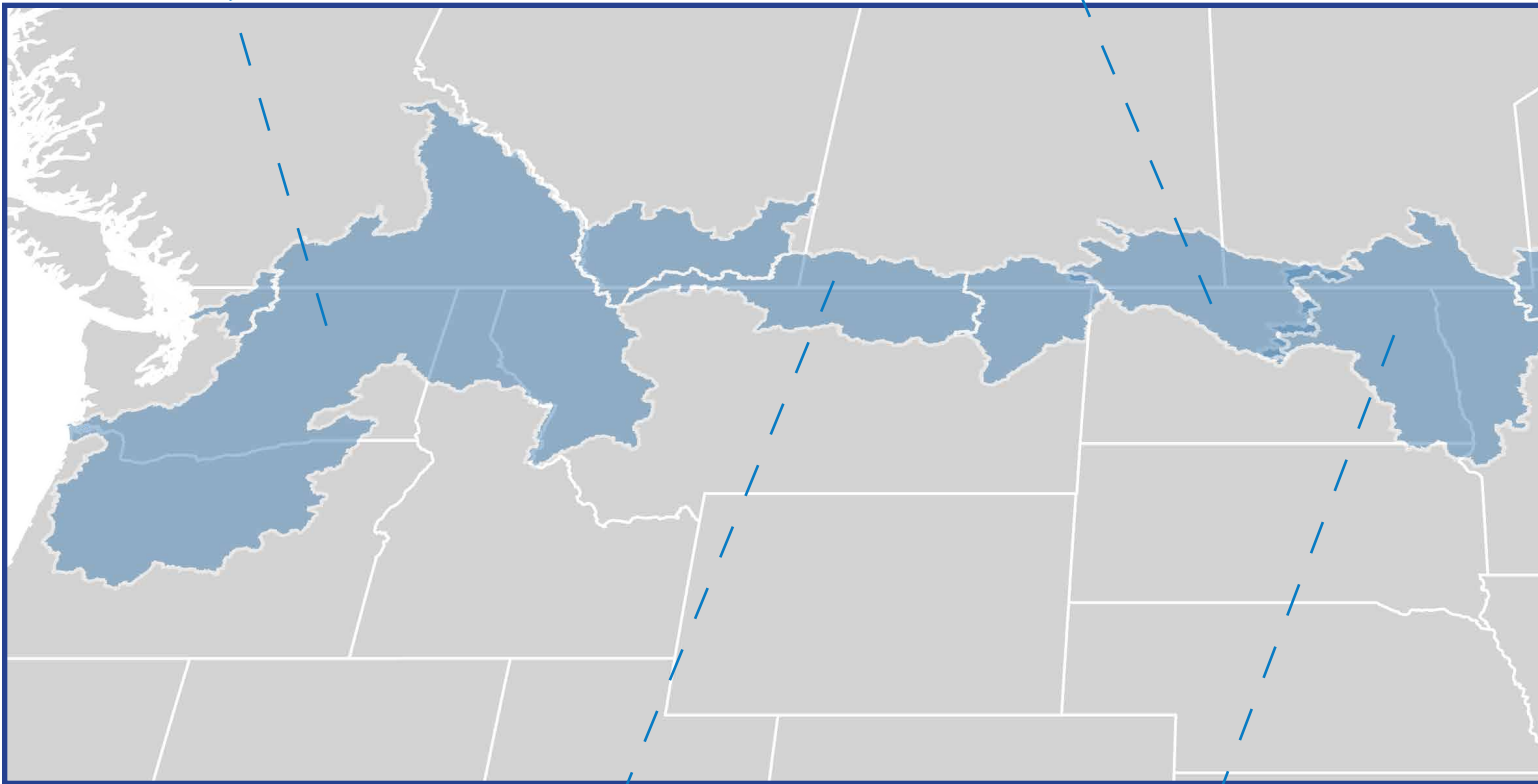


30

Bassin des lacs
Osoyoos et Kootenay
et du fleuve Columbia

34

Bassin de la rivière Souris



32

Bassin des rivières
St. Mary et Milk

36

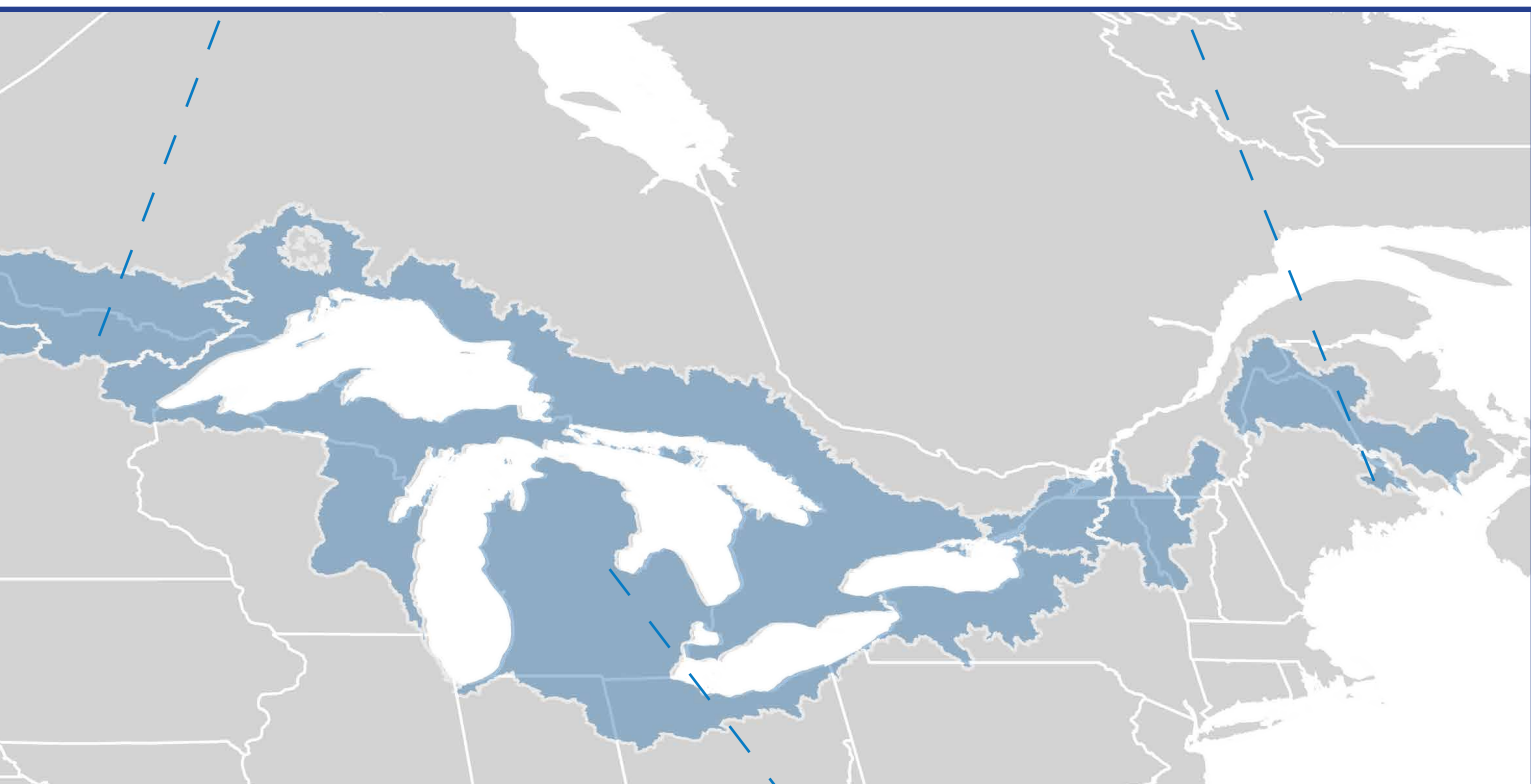
Bassin de la rivière Rouge

38

Bassin du lac des Bois et
de la rivière à la Pluie

40

Bassin de la rivière Ste-Croix



42

Conseil consultatif
des professionnels
de la santé

44

Bassin des Grands
Lacs et du fleuve
Saint-Laurent

Le bassin du fleuve Columbia, d'une superficie de 668 000 km² (258 000 mi²), couvre sept États américains et la province de la Colombie-Britannique. La CMI compte trois conseils qui supervisent des opérations précises dans ce réseau hydrographique, soit le **Conseil international de contrôle du fleuve Columbia**, qui surveille l'effet des eaux turbinées à la frontière internationale en aval du barrage de Grand Coulee; le **Conseil international de contrôle du lac Osoyoos** supervise l'exploitation du barrage Zosel pour gérer le niveau du lac Osoyoos, qui traverse la frontière entre Colombie-Britannique et l'État de Washington; et le **Conseil international de contrôle du lac Kootenay** qui supervise le barrage Corra Linn, à l'exutoire du lac Kootenay (Colombie-Britannique), qui reçoit l'eau des affluents traversant l'Idaho, le Montana et la Colombie-Britannique. Le **Groupe international du bassin hydrographique Elk-Kootenai/y** travaille à la compréhension commune de la pollution dans ce bassin et de ses impacts sur les personnes et les espèces, ainsi que des mesures recommandées à ce sujet.



Les rivières St. Mary et Milk traversent toutes l'Alberta et le Montana. L'article VI du *Traité relatif aux eaux limitrophes* précise les règles de répartition des eaux de ces deux rivières entre le Canada et les États-Unis en vertu d'une ordonnance d'approbation de la CMI datant de 1921. Cette répartition est supervisée par les **agents accrédités des rivières St. Mary et Milk**. Ces deux cours d'eau, qui ont chacun leur propre bassin et des sources distinctes, sont reliés par le canal St. Mary qui, depuis un siècle environ, alimente la rivière Milk depuis la rivière St. Mary. Le Groupe d'étude International des rivières St. Mary and Milk cherche des moyens d'améliorer l'accès à ces eaux réparties entre les deux réseaux hydrographiques.

La rivière Poplar et le ruisseau Big Muddy s'écoulent de la Saskatchewan vers le Montana, puis rejoignent la rivière Missouri. Les efforts de la CMI à ce sujet découlent d'un renvoi datant de 1948. Son **groupe de travail international sur la rivière Poplar et le ruisseau Big Muddy** étudie les écarts repérés et les problèmes qui pourraient en découler selon les fonctions énoncées dans ce renvoi.



Vue sur les gorges du fleuve Columbia depuis le belvédère situé au bord de la falaise du cap Horn

La rivière Souris prend sa source en Saskatchewan avant de serpenter à travers le Dakota du Nord et le Manitoba pour se jeter dans la rivière Assiniboine. Le Conseil international de la rivière Souris surveille la qualité de l'eau, la santé des écosystèmes aquatiques et les problèmes de débit, et il fait rapport sur la répartition des eaux entre les deux pays.

La rivière Rouge s'écoule vers le nord entre le Dakota du Nord et le Minnesota pour poursuivre ensuite sa course jusqu'au Manitoba et se déverser dans le lac Winnipeg. Le **Conseil de contrôle de la rivière Rouge** de la CMI surveille la qualité de l'eau, s'occupe de la préparation face aux inondations et d'autres questions liées à l'eau dans le bassin, puis formule des recommandations connexes.

Le bassin hydrographique du lac des Bois et de la rivière à la Pluie s'étend dans le Nord-Ouest de l'Ontario, le Sud-Est du Manitoba et le Nord du Minnesota. Les lacs du bassin réagissent rapidement aux changements du régime d'apports d'eau, en particulier aux précipitations extrêmes, et les niveaux d'eau dans le réseau peuvent dépasser les minimums et maximums précisés dans les courbes d'exploitation établies par la CMI. Le Conseil international du bassin du lac des Bois et de la rivière à la Pluie fait régulièrement rapport sur la qualité de l'eau dans le bassin, soutient les initiatives touchant à la qualité de l'eau dans tout le bassin du lac des Bois et de la rivière à la Pluie, et supervise la régularisation des niveaux d'eau du lac à la Pluie et du réservoir Namakan.

Les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent constituent une immense réserve d'eau douce. En effet, ils englobent 20 % des eaux douces de surface de la planète, 84 % de celles de l'Amérique du Nord et couvrent une superficie totale de 246 463 kilomètres carrés (95 160 miles carrés), s'étendant sur près de la moitié du continent nord-américain. Dans ce bassin, la CMI compte trois conseils de contrôle (pour le **lac Supérieur**, la **rivière Niagara**, le **lac Ontario** et le **fleuve Saint-Laurent**), ainsi que le **Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent**. Le **Conseil relatif à la qualité de l'eau des Grands Lacs** et le **Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs** fournissent à la CMI des conseils qui lui permettent de s'acquitter de ses responsabilités en vertu de l'[Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs](#). En menant ses propres recherches pour évaluer les efforts de restauration de l'écosystème des Grands Lacs et en consultant le public, la CMI évalue l'efficacité des programmes gouvernementaux pour atteindre les buts et objectifs de cet accord ainsi que pour protéger l'écosystème.



La rivière Sainte-Croix longe la frontière entre le Maine et le Nouveau-Brunswick avant de se déverser dans la baie de Passamaquoddy. Le Conseil international du bassin de la rivière Sainte-Croix fait rapport sur la qualité de l'eau de la rivière et sur la santé de l'écosystème, ainsi que sur le rétablissement de la population de gaspareaux (ou harengs de mer). Le Conseil surveille également le respect des exigences des trois ordonnances



Rivière Rouge à Winnipeg, Manitoba

d'approbation émises par la CMI pour les barrages harnachant le fleuve à Forest City, à Vanceboro et à Grand-Sault, tout en surveillant le démantèlement du barrage de Milltown. Le barrage de Grand-Sault sur la rivière Saint-Jean relève également du Conseil.

Le Conseil consultatif des professionnels de la santé travaille sur des questions cliniques et de santé publique

qui recourent la qualité de l'eau et la santé humaine dans les Grands Lacs et d'autres bassins hydrographiques transfrontaliers. Il conseille la CMI au sujet des nouveaux problèmes de santé humaine associés à la qualité de l'air ou de l'eau.



Lac Osoyoos, lac Kootenay et bassin du fleuve Columbia

Les lacs Osoyoos et Kootenay ont tous deux souffert de conditions extrêmement sèches au milieu de l'année. Cela a amené le Conseil international de contrôle du lac Osoyoos à autoriser, d'avril à novembre, la gestion du niveau des lacs selon les modalités d'exploitation en période de sécheresse définies dans son ordonnance.

Le personnel de la CMI et le Conseil international de contrôle du lac Osoyoos ont continué de chercher à définir la portée du mandat consistant à recueillir des commentaires sur l'éventuel établissement d'un conseil de bassin pour cette région, ce qui a mené au lancement d'une étude de faisabilité comme prochaine étape. Entre-temps, le Conseil international de contrôle du lac Osoyoos a également poursuivi ses travaux sur l'évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques en 2024 en intégrant des modèles hydrologiques des rivières Similkameen et Okanagan, qui influent sur les niveaux d'eau du lac Osoyoos. Ces travaux devraient aboutir à la production d'un rapport final au début de l'année 2025.



Lac Osoyoos dans la vallée de l'Okanagan

Le Conseil international de contrôle du lac Kootenay a achevé la phase 1 et commencé à travailler sur la phase 2 de son évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques en 2024. La première phase a permis d'étudier les apports d'eau dans le lac Kootenay en fonction de différents scénarios climatiques projetés. La phase 2 permettra d'évaluer l'impact des différentes variables climatiques sur les niveaux d'eau du lac Kootenay. Le projet devrait être achevé en 2025.

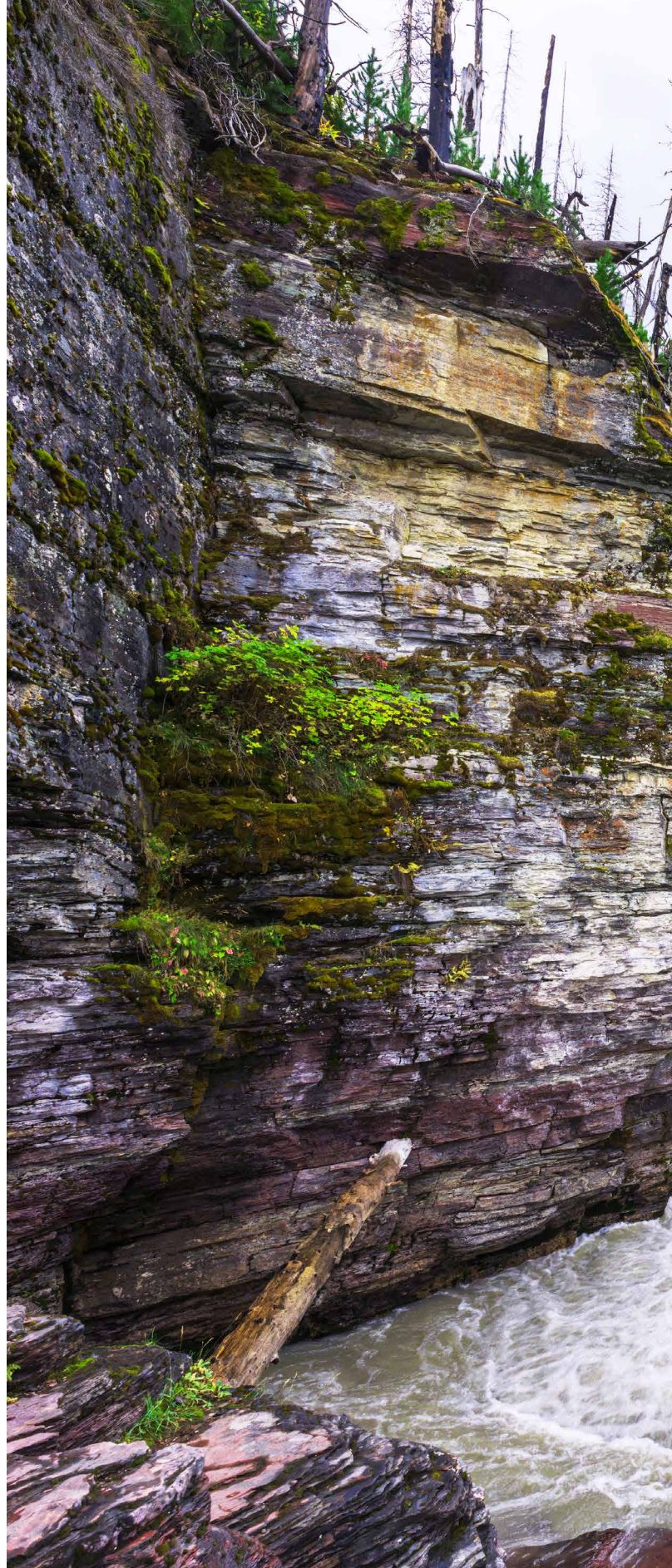
Le Conseil international de contrôle du lac Kootenay a également élargi sa composition, passant de quatre à huit membres en 2024, ce qui correspond à la volonté de la CMI d'accroître la participation du public et des Autochtones au sein du Conseil. Deux nouveaux postes ont été créés pour les membres publics (un au Canada et un aux États-Unis), ainsi que deux pour les membres autochtones (un de chaque côté de la frontière). À la fin de l'année 2024, deux de ces nouveaux postes avaient été pourvus, les nominations étant en attente d'approbation pour les deux autres.

Bassins des rivières St. Mary et Milk

Un siphon du canal St. Mary s'est effondré en juin, interrompant le transfert d'eau du fiable de la rivière St. Mary vers la rivière Milk, au régime éphémère. L'irrigation s'est poursuivie pendant une bonne partie du mois de juillet en fonction des réserves disponibles, mais elle a également été interrompue à la fin du mois. Le Bureau of Reclamation des États-Unis est en train de remplacer l'infrastructure endommagée, mais les travaux ne seront probablement pas terminés pendant la saison d'irrigation 2025, selon les agents accrédités des rivières St. Mary et Milk, qui supervisent la répartition des eaux entre le Canada et les États-Unis. Auparavant, le canal avait subi une rupture en mai 2020 qui avait interrompu ses opérations pendant la saison d'irrigation estivale.

Il est peu probable que la défaillance du siphon ait une incidence sur les travaux du Groupe d'étude international sur les rivières St. Mary et Milk, qui se penche sur les approches visant à améliorer l'accès aux eaux des deux rivières grâce à la modélisation et aux données historiques. Le Groupe d'étude a continué à se réunir à l'interne et à organiser des séances de discussion ouverte en personne au Montana et en Alberta au cours de l'année 2024. Les commissaires ont approuvé une prolongation de l'étude à une durée maximale d'un an, exigeant que le Groupe d'étude termine ses travaux d'ici juin 2026. Cela lui permettra d'étudier pleinement l'ensemble de ses modèles et solutions proposées, puis de fournir des recommandations détaillées. Le Groupe d'étude a également organisé un atelier à Denver (Colorado) en novembre avec ses groupes de travail techniques, au cours duquel les membres ont discuté des résultats obtenus jusqu'à présent et des prochaines étapes de l'étude.

Les membres du Groupe d'étude et le personnel de la CMI ont assisté au rassemblement annuel 2024 intitulé Roundtable on the Crown of the Continent, organisé par la Kainai Environmental Protection Agency et le Oldman Watershed Council en février. La collaboration transfrontalière axée sur les changements climatiques et l'utilisation des terres était le principal sujet de cette conférence, et les discussions ont porté en partie sur l'Étude internationale sur les rivières St. Mary et Milk. Le Groupe d'étude a ainsi eu l'occasion de renforcer ses liens avec les peuples autochtones concernés par ces rivières et d'en apprendre davantage sur le travail qu'ils accomplissent.





Chutes Saint Mary, parc national des Glaciers, Montana

Bassin de la rivière Souris

Récemment, le Conseil international de la rivière Souris (CIRS) a été très occupé par des consultations publiques, le développement de collaborations autochtones et l'achèvement de projets axés sur la gestion adaptative. Plus précisément, le CIRS a fait progresser deux projets connexes qui abordent les questions liées aux changements climatiques, ce qui comprend des projections climatiques futures, des simulations climatiques historiques et l'avancement de modèles hydrologiques. Le bassin de la rivière Souris est composé d'une hydrologie de « cuvette » des Prairies, sur laquelle repose une série complexe de structures de gestion de l'eau, principalement utilisées pour la production d'électricité, l'agriculture et les mesures de lutte contre les inondations. Ces dernières années, la CMI a souligné la nécessité pour les États-Unis et le Canada d'élaborer des scénarios climatiques à biais corrigés et mis à l'échelle, qui ne s'arrêtent pas aux frontières des pays respectifs. L'un des projets consistait à produire des résultats de modèles atmosphériques à échelle réduite et à biais corrigés en tenant compte de divers scénarios de changements climatiques. Le Conseil peut utiliser ces résultats de modèles à diverses fins. Les résultats des modèles climatiques sont souvent biaisés, mais plusieurs techniques de correction existent. Une question clé consiste à savoir quelle(s) technique(s)

de réduction d'échelle et de correction des biais est (sont) la(les) meilleure(s) pour l'application voulue. Un deuxième projet plus récent a porté sur le développement de données d'entrée et de sortie pour la modélisation du climat. Dans le cadre du programme Global Water Futures, l'Université de l'Alabama, en coopération avec l'Université de Calgary et l'Université de la Saskatchewan, développera des ensembles de données sur les précipitations et les températures maximales et minimales pour le bassin hydrographique sur la base de données de simulation historiques récemment mises à jour à l'aide d'une nouvelle méthode de réduction d'échelle. Les données produites par ces deux études seront particulièrement importantes pour le CGA du CIRS et peuvent être utiles pour les enquêtes menées par les comités sur la santé des écosystèmes aquatiques du CIRS.

La CMI a également franchi récemment une étape importante en s'entendant avec les agences de gestion des eaux (AGE) de la rivière Souris sur la nature de leur lien avec le CIRS. Cet accord a entraîné de légères modifications à la structure et à la fonction du CIRS qui répondront mieux ainsi à ses exigences et à celles des agences en vertu de [l'Accord international de 1989](#) sur l'approvisionnement en eau et la lutte contre les inondations dans le bassin de la rivière Souris.



Bassin de la rivière Rouge

Alors que la sécheresse suscitait quelques inquiétudes au début de l'année, d'importantes précipitations à la fin du printemps ont permis d'atténuer ces conditions de sécheresse et d'obtenir des débits supérieurs à la normale à la station de surveillance d'Emerson, dans le Dakota du Nord. Les dépassements de la qualité de l'eau ont été typiques pour l'année, bien que particulièrement importants pour le sulfate et les solides dissous totaux. Le Conseil international du bassin de la rivière Rouge a également signalé que des esturgeons ont frayé dans la rivière Rouge pour la première fois depuis les années 1930, en partie grâce aux efforts déployés pour améliorer leur voie de passage le long de la rivière.

Les travaux de l'équipe de travail autochtone du Conseil international du bassin de la rivière Rouge, formée pour la première fois en 2023, ont été reconnus par le US Army Corps of Engineers en 2024. L'équipe de travail a tenu une table ronde pendant deux jours en 2023 au sujet des relations que les Autochtones et les tribus participantes



souhaitaient nouer avec la CMI et le Conseil, des obstacles antérieurs à la collaboration ainsi que des éléments nécessaires pour établir un climat de collaboration sain à l'avenir. Le US Army Corps of Engineers a organisé une cérémonie spéciale de levée du drapeau en l'honneur de ce travail en avril au Capitole des États-Unis, et a fait flotter ce drapeau au-dessus de son siège de Vicksburg, dans le Mississippi, avant de l'envoyer au Conseil.

En août, le Conseil a également visité le sentier d'interprétation de la zone humide de Brokenhead, accompagné de représentants autochtones qui ont expliqué l'histoire de la région, le lien de la communauté avec la terre, le savoir traditionnel autochtone et le rôle de la nature sur le plan physique et psychologique. En outre, le Conseil a passé une journée à entendre divers points de vue autochtones sur la coopération intergouvernementale, la diffusion des connaissances traditionnelles dans le cadre de la recherche scientifique, ainsi que la collecte et l'échange de données.



Grand Forks, ville du Dakota du Nord située sur la rivière Rouge



Bassin du lac des Bois et de la rivière à la Pluie

Le bassin du lac des Bois a connu deux épisodes de crue au printemps et à l'été 2024. En vertu de la [Convention du lac à la Pluie de 1938](#), qui confère à la CMI le pouvoir de déterminer les moments où les conditions sont inhabituelles ou extraordinaires, le Comité des niveaux d'eau du Conseil international du bassin du lac des Bois et de la rivière à la Pluie a reçu l'autorisation temporaire des commissaires de déroger à la courbe de régularisation durant cette période pour aider à atténuer les dommages causés par les niveaux élevés et à évacuer l'eau du système plus rapidement, bien que ses efforts aient été limités par des goulets d'étranglement naturels. Le Conseil a discuté avec la CMI de [l'ordonnance](#) en vigueur régissant la gestion des débits d'eau dans le bassin et de la possibilité de rendre permanente son ordonnance temporaire, ce qui lui accorderait plus de souplesse au printemps.

En août, le Conseil a été invité à une séance de formation sur la [Manito Aki Inakonigaawin](#) (MAI ou loi de la Grande Terre) organisée par le Grand Conseil du Traité n° 3 (GCT n° 3). La MAI est une loi inhérente aux Anishinaabe du Traité n° 3 qui leur confère des devoirs et responsabilités en matière de protection, d'entretien et de respect de la Terre. Il était important que le Conseil et la CMI participent à cette formation afin de mieux comprendre les rôles et responsabilités liés au GCT n° 3 en matière de gestion de l'eau dans le bassin du lac des Bois et de la rivière à la Pluie. Le GCT n° 3 continue de participer aux travaux du Conseil et de certains comités.



Lac Crane, parc national Voyageurs, Minnesota



Bassin de la rivière Sainte-Croix

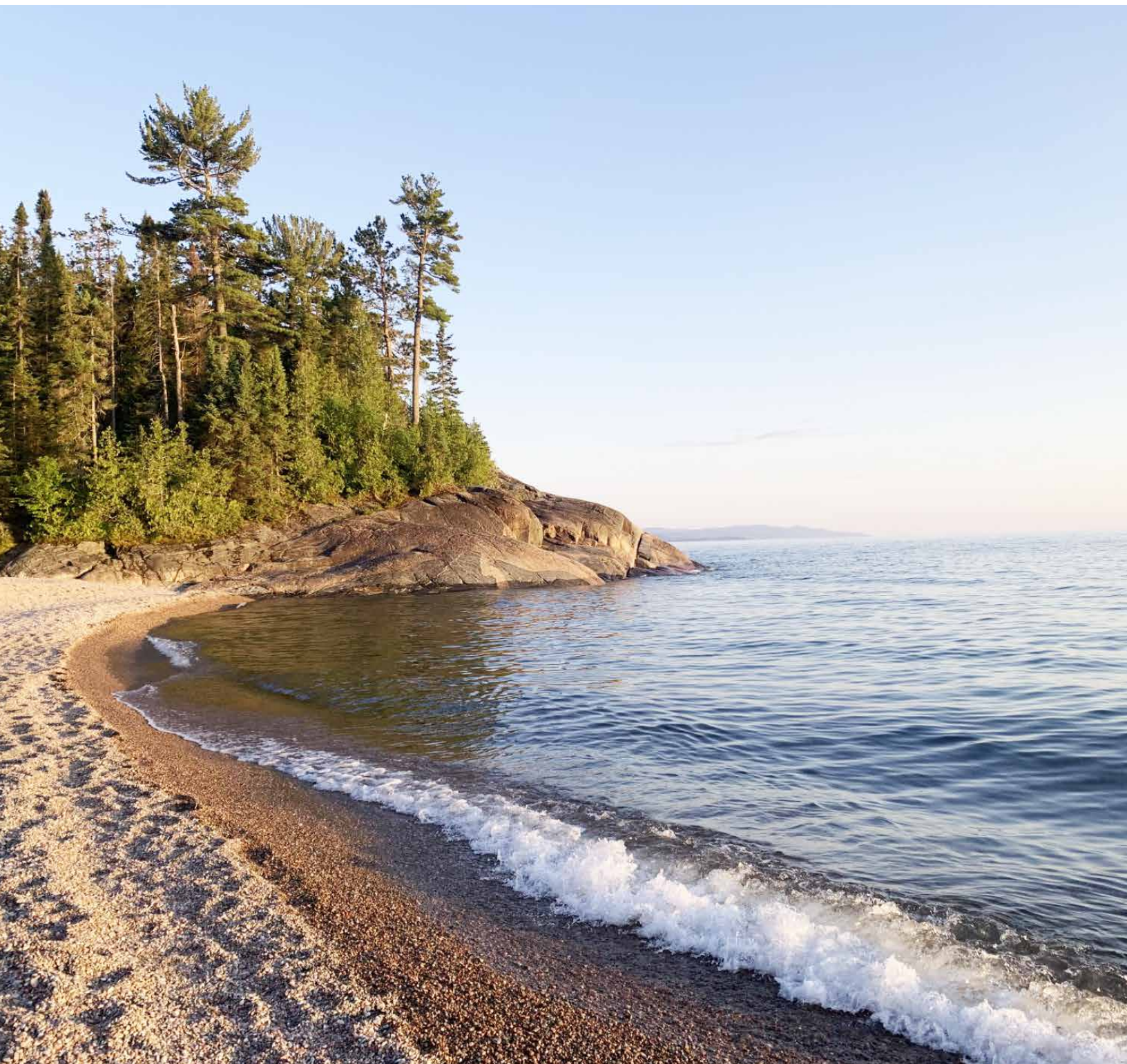
Énergie Nouveau-Brunswick, propriétaire et exploitante du barrage de Milltown, a achevé sa mise hors service et son démantèlement matériel au cours de l'été. Auparavant, le barrage de Milltown était celui le plus proche de l'embouchure de la rivière et constituait donc le premier grand obstacle pour les poissons anadromes migrateurs remontant ce cours d'eau, y compris des espèces écologiquement importantes comme le gaspareau et l'alose. Par ailleurs, Woodland Pulp, qui exploite le barrage de Woodland en amont de l'ancien site du barrage de Milltown, a commencé à lancer des appels d'offres en vue de remplacer et d'améliorer ses équipements de passage des poissons sur ce site en se fondant sur les recommandations d'un rapport publié par le Conseil international du bassin de la rivière Sainte-Croix en 2022.



Pélican blanc d'Amérique

Conseil consultatif des professionnels de la santé

Le Conseil poursuit ses travaux sur son [projet d'évaluation de la qualité microbienne de l'eau des Grands Lacs](#) afin de déployer des technologies nouvelles et innovantes avec l'aide d'experts du Canada, des États-Unis, des Premières Nations et des tribus. Les progrès réalisés en 2024 comprennent l'établissement d'un groupe de travail technique ainsi que le lancement d'une étude de validation inter-laboratoires et d'une étude pilote.



Parc provincial du lac Supérieur, Ontario

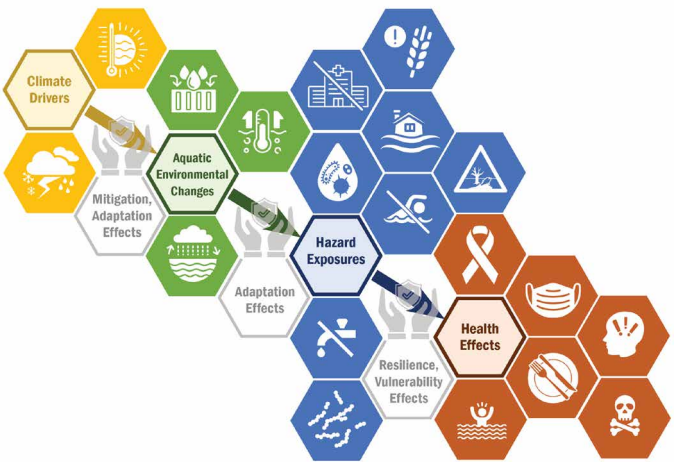


Illustration graphique simplifiant le modèle conceptuel élaboré par le Conseil consultatif des professionnels de la santé dans son rapport 2024 sur les indicateurs des impacts des changements climatiques sur la santé humaine dans les Grands Lacs. Source : CMI

Ce projet d'évaluation de la qualité microbienne de l'eau à l'échelle du bassin hydrographique à l'aide de technologies modernes est connu familièrement sous le nom « d'étude du centenaire » parce qu'il a été lancé en 2019, un siècle après l'étude binationale de la qualité de l'eau des Grands Lacs réalisée par la CMI en 1918 sur la pollution par les eaux usées ayant un impact sur la santé humaine.

Le Conseil a également achevé une étude qui a permis de déterminer des indicateurs pour la surveillance des conséquences des changements climatiques sur la santé humaine dans les Grands Lacs fondés sur des mesures des changements environnementaux induits par le climat, ainsi que les expositions aux dangers pour la santé humaine et les résultats à ce sujet. Le rapport final a été soumis aux commissaires à la fin de l'année 2024 et publié au début de l'année 2025.



Les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent



Le bassin des Grands Lacs est un bassin versant massif, qui contient 20 % des eaux douces de surface de la planète et s'étend sur 246 463 km² (95 160 mi²). Le fleuve Saint-Laurent, qui draine ce réseau dans l'océan Atlantique, fait 3 700 km (2 342 mi) de long. L'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs conclu entre les deux pays favorise une approche binationale de la restauration et de la protection des Grands Lacs et du haut du fleuve Saint-Laurent.

Conseil international de contrôle du lac Supérieur

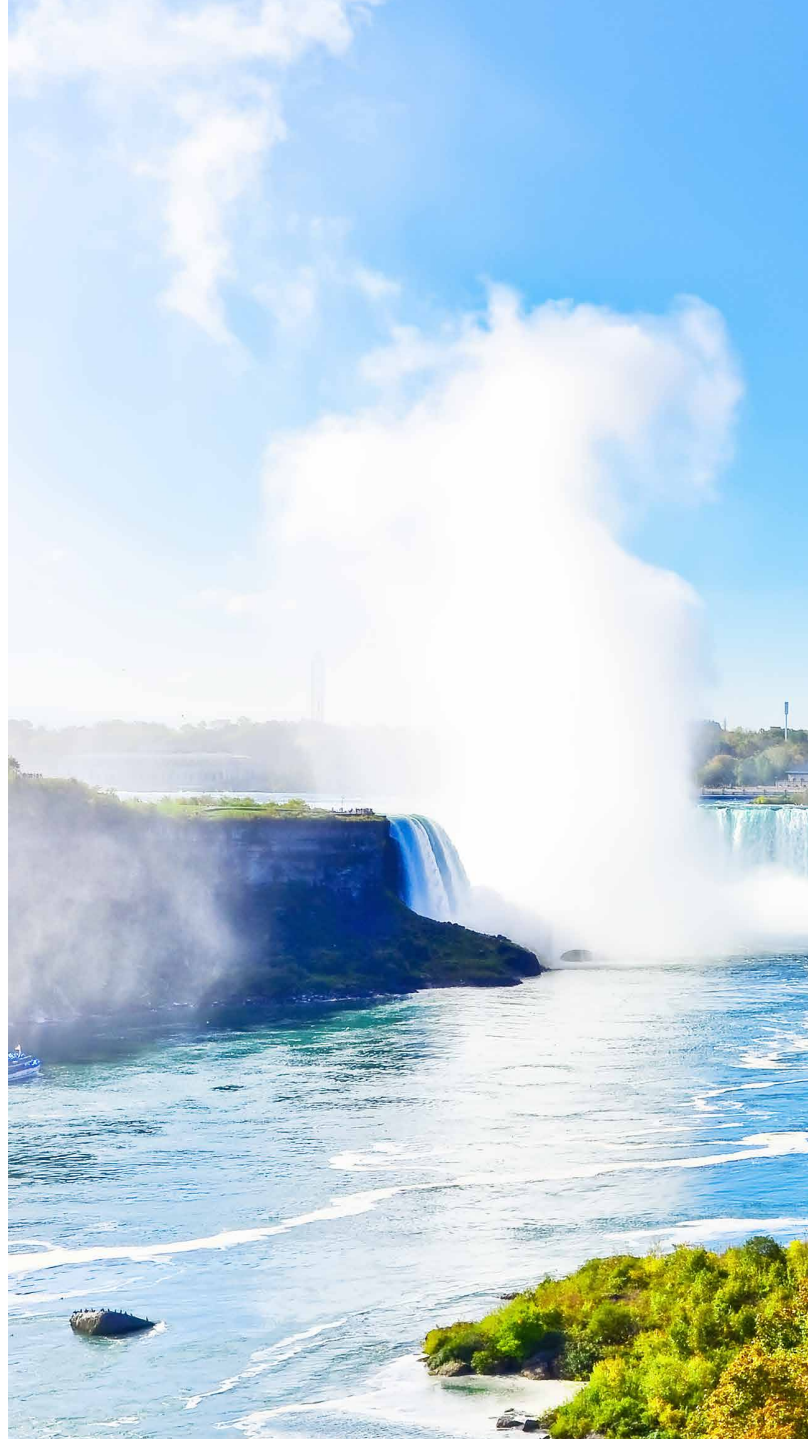
Le Conseil international de contrôle du lac Supérieur a entrepris des efforts de consultation et de collaboration avec la Première Nation Batchewana, qui visent des terres directement touchées par la gestion de la rivière St. Marys. Depuis une première réunion en novembre 2023, le Conseil communique régulièrement avec la Première Nation de Batchewana et envisage de mettre en œuvre les recommandations découlant de cette réunion et d'élargir son interaction avec les peuples autochtones pour inclure la Première Nation de Garden River et les tribus américaines. Le Conseil a également participé à des exercices de préparation aux situations d'urgence avec les gouvernements locaux, les agences et les parties prenantes au cours de l'année 2024, et élabore des procédures opérationnelles pour les écarts par rapport au Plan de régularisation de 2012.

Conseil international de contrôle de la rivière Niagara

La New York Power Authority a installé en décembre une estacade à glace pour la saison 2024–2025 dans le cadre de ses efforts habituels pour prévenir les embâcles et les dommages au littoral. L'estacade à glace pour la saison 2023–2024 a été retirée le 16 mars, alors que le risque de formation de plaques de glace sur le lac Érié diminuait.

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent

Les niveaux d'eau du lac Ontario ont eu tendance à être inférieurs à la moyenne à long terme en 2024, mais bien en deçà des niveaux prescrits par le Plan de régularisation de 2014. Le Conseil a également reçu un projet de rapport du Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent concernant son examen accéléré du Plan de régularisation de 2014. De plus, le Conseil a terminé l'année 2024 en examinant les recommandations du rapport et en se préparant à une période de consultation et de sensibilisation auprès du public à la fin de l'été 2025. Le Conseil a reçu le soutien de la CMI pour assurer la transition du groupe de consultation publique travaillant sur l'examen accéléré du Plan de régularisation de 2014 vers un groupe permanent qui continuera à soutenir les travaux du Conseil. Cette transition devrait être achevée en 2025.



Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent (GAGL)

Le comité de GAGL a presque terminé ses travaux liés à la phase 2 de l'examen accéléré du Plan de régularisation de 2014 en organisant une série d'ateliers d'évaluation et une séance avec le Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent. Une fois l'examen accéléré achevé en 2025, le comité se penchera sur l'examen périodique du Plan de régularisation de 2012, qui a lieu tous les 15 ans.



En haut : Chutes du Niagara
En bas à gauche et à droite : Le groupe consultatif public pour l'examen accéléré du plan 2014 s'est réuni à Clayton, dans l'État de New York, en mai 2024.

Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs

Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs

Le Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs poursuit ses travaux à propos du [Plan scientifique des Grands Lacs](#), retenu comme priorité dans un précédent rapport d'évaluation triennale des progrès. Il s'agit d'un plan prospectif visant à combler les lacunes et les besoins scientifiques en matière de politique et de gestion, afin de préparer les communautés aux facteurs de stress environnementaux et aux menaces que l'avenir nous réserve. Pour élaborer ce plan, le Conseil fait appel à des experts, à des parties prenantes et à des titulaires de droits par l'intermédiaire d'une équipe de collaboration et dans le cadre d'une série d'ateliers et de séances d'écoute afin de mieux comprendre la façon dont le plan scientifique peut répondre à leurs besoins scientifiques. Le Conseil continue de solliciter des commentaires sur le projet de plan tout au long de l'année 2025.



Particules microplastiques dans l'eau sableuse



Lac Érié, Ontario, Canada

Le Conseil a achevé plusieurs projets en 2024, notamment la deuxième phase de son [projet de système d'alerte précoce pour les Grands Lacs](#). Les deux premières phases du projet ont permis d'élaborer une approche organisationnelle et un cadre décisionnel pour déterminer les problèmes émergents, les facteurs de stress et les menaces auxquels sont confrontés les Grands Lacs, comme l'exige l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs. La phase 3, actuellement en cours d'élaboration, constituera un projet pilote visant à tester le cadre du système d'alerte précoce. Le Conseil a achevé son étude sur [l'évaluation des services écosystémiques des Grands Lacs](#), qui portait sur la meilleure façon de déterminer la valeur des avantages que l'écosystème des Grands Lacs apporte au bien-être humain et qui peuvent être difficiles à quantifier sur le plan économique. Le Groupe d'étude a terminé son rapport sur les [microplastiques dans les Grands Lacs](#), qui propose des outils pour mieux soutenir la surveillance coordonnée, l'évaluation des risques et la gestion de la pollution par le plastique dans les Grands Lacs; ce rapport a été publié au début de 2025.

Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs

Le Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs a lancé son jeu en ligne « [Choisir votre avenir dans les Grands Lacs](#) » en août 2024. Le Conseil a transformé son projet [Horizons Grands Lacs 2023](#) en jeu, qui reflète les facteurs qui entraîneront des changements dans l'avenir de la région. Les joueurs choisissent des gestes qui créent un effet d'entraînement, conduisant à l'un des quatre scénarios possibles pour la santé des Grands Lacs en 2050.

Le [Sondage régional des Grands Lacs](#) de 2024 du Conseil a révélé un soutien quasi unanime en faveur de la protection des Grands Lacs et des investissements gouvernementaux, ainsi que des préoccupations généralisées quant au fait que l'économie de la région souffrirait de l'absence de lacs en bonne santé. Il a également révélé les préoccupations du public concernant la qualité de l'eau, les changements climatiques, la santé des écosystèmes, les espèces envahissantes, la pollution et l'eau potable. Le sondage téléphonique du Conseil portait sur un échantillon aléatoire et représentatif de plus de 4 500 Canadiens et Américains. Plus de 10 % des personnes interrogées s'identifiaient comme Autochtones ayant des affiliations aux Premières Nations, aux Métis ou aux tribus. Il s'agit du quatrième sondage du Conseil, les autres ayant été réalisés en 2015, 2018 et 2021.

Le [projet d'adaptation et de résilience aux changements climatiques](#) du Conseil a donné lieu à la préparation d'un [guide](#) pour aider les petites et moyennes communautés en leur proposant une boîte à outils de ressources pour répondre aux préoccupations au sujet des effets des changements climatiques sur l'eau. Le Conseil a achevé ce projet en 2024 et publiera le guide en 2025.

Projets soutenus par l'Initiative internationale sur les bassins hydrographiques (IIBH)

L'Initiative internationale sur les bassins hydrographiques (IIBH) vise à résoudre les problèmes transfrontaliers liés à l'eau et repose sur le point de vue selon lequel les personnes qui vivent dans un bassin hydrographique sont les mieux placées pour déterminer et résoudre les problèmes qui s'y posent, avec l'aide appropriée. De plus, l'IIBH considère les bassins hydrographiques comme un tout, reconnaissant qu'ils fonctionnent comme des écosystèmes interdépendants et non soumis à des frontières politiques. L'IIBH a soutenu bon nombre de projets et d'initiatives en 2024, notamment les suivants :

Rivières St. Mary et Milk : Un projet en cours consiste à poursuivre l'étude d'un [réseau de surveillance des isotopes stables](#) pour les deux rivières. Chaque rivière a une empreinte isotopique distincte dans ses apports d'eau, qui peut servir à mieux interpréter le débit naturel et les pertes de volume par évaporation dans la rivière Milk, dans le cadre des tâches de répartition des agents accrédités.

Les agents accrédités ont achevé la troisième phase d'une **étude en cours sur la consommation d'eau**, grâce à la technologie de télédétection, afin de mieux estimer l'évapotranspiration de l'eau dans les bassins supérieurs des rivières St. Mary et Milk. Une quatrième phase est en cours de développement.

Rivière Rouge : Un projet visant à améliorer l'engagement et la formation aux compétences culturelles avec les communautés autochtones du bassin de la rivière Rouge a connu sa deuxième phase en 2024. Dans le cadre de la première phase, on s'est efforcé d'établir une compréhension commune des nations et des tribus du bassin hydrographique et de leurs priorités. Quant à elle, la deuxième phase visait à s'appuyer sur la première pour organiser une séance de formation à la compétence culturelle en août en vue d'aider le Conseil à respecter les promesses historiques des traités et la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones dans ses travaux.

L'IIBH a également permis de financer une **étude de télémétrie piscicole** en cours dans la rivière Rouge visant à déterminer la manière dont les espèces de poissons importantes sur le plan écologique et culturel se déplacent dans ce bassin hydrographique et si leur voie de passage est suffisante; un rapport final à ce sujet est attendu pour 2025.

Lac des Bois et rivière à la Pluie : Une étude conjointe du Conseil international du bassin du lac des Bois et de la rivière à la Pluie et du Conseil consultatif des professionnels de la santé sur les **impacts de l'exploitation minière** a conclu sa première phase en 2024. Elle a permis de déterminer les lacunes dans les connaissances et la connectivité du bassin hydrographique avec les sites miniers que l'on pourrait examiner de façon plus approfondie dans une deuxième phase.

Une autre étude a porté sur les **causes et les impacts de l'érosion excessive le long des îles-barrières de la côte sud** du lac des Bois. Une deuxième phase est en cours d'élaboration pour recommander des approches visant à résoudre le problème.

Enfin, le Conseil a achevé une étude visant à **mettre à jour ses objectifs et ses alertes en matière de qualité de l'eau**, en se concentrant sur les charges de phosphore et la chlorophylle-a. Ces recommandations ont été examinées par les commissaires avant la fin de 2024.

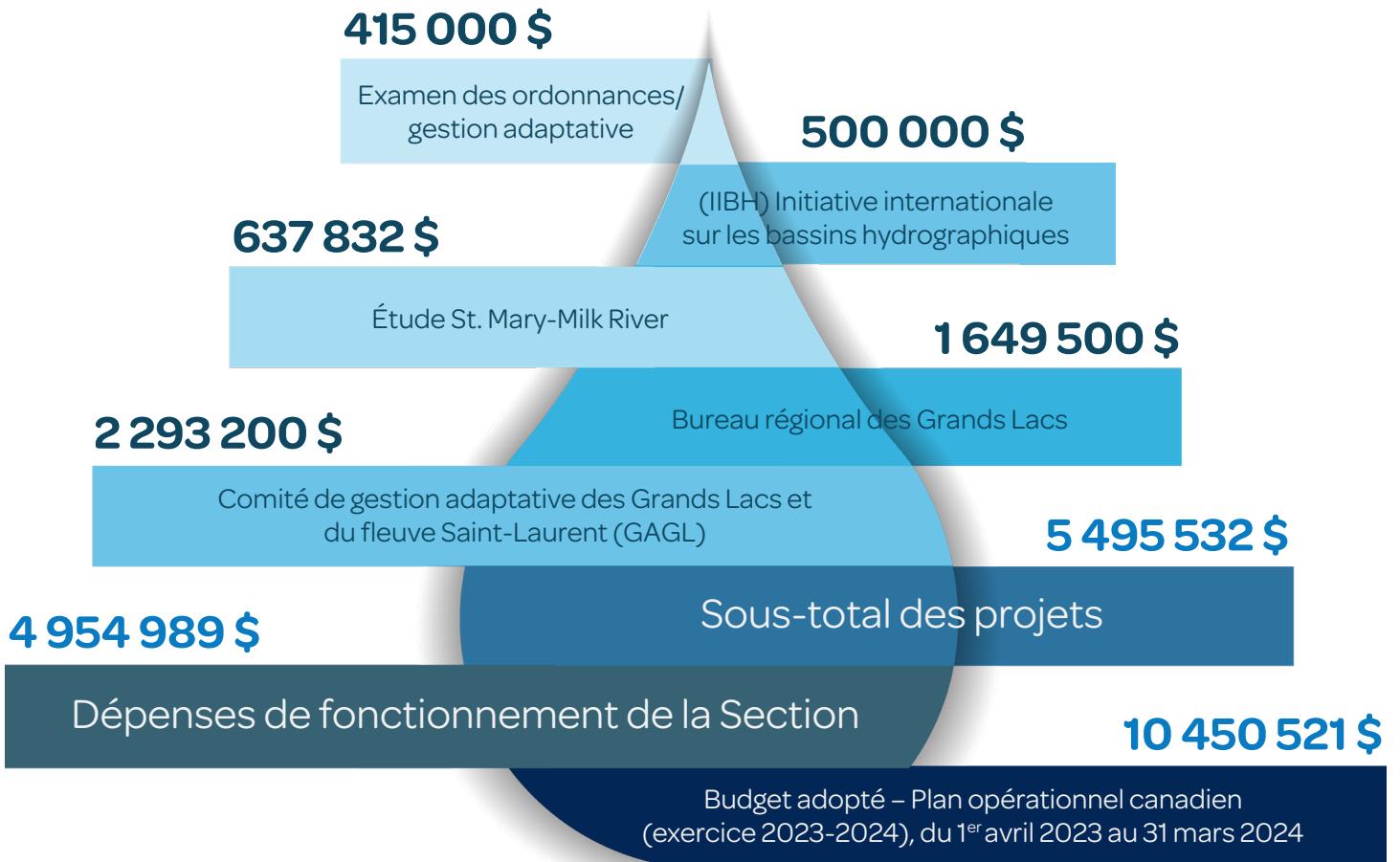
Rivière Sainte-Croix : L'IIBH a permis de financer encore une fois cette année le **comptage des poissons** sur la rivière Sainte-Croix, un exercice annuel depuis 1981. Avec la suppression du barrage de Milltown en 2024, le projet comprenait le financement de l'installation de caméras sous-marines à deux barrages en amont, Vanceboro et Woodland, pour compter les poissons remontant les passes à poissons.

L'IIBH a également soutenu un projet d'installation d'un réseau de récepteurs acoustiques dans le lac East Grand afin de **soutenir la recherche sur les frayères de truites lacustres et la gestion du niveau d'eau bénéfique pour l'environnement**. Il permettra également de recueillir des données utiles au rétablissement de l'espèce dans les Grands Lacs.

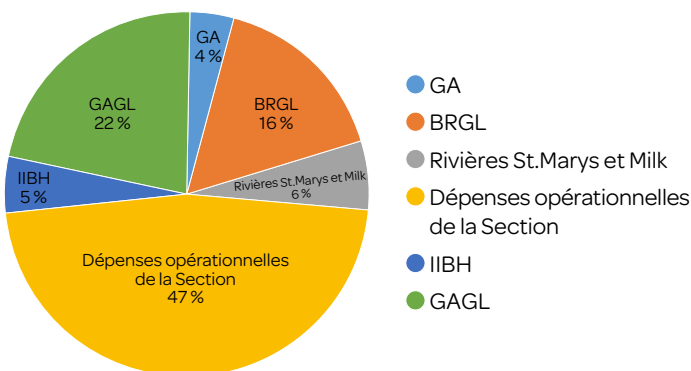


Sommaire financier

Budget de la Section canadienne



Budget opérationnel canadien de 2023-2024



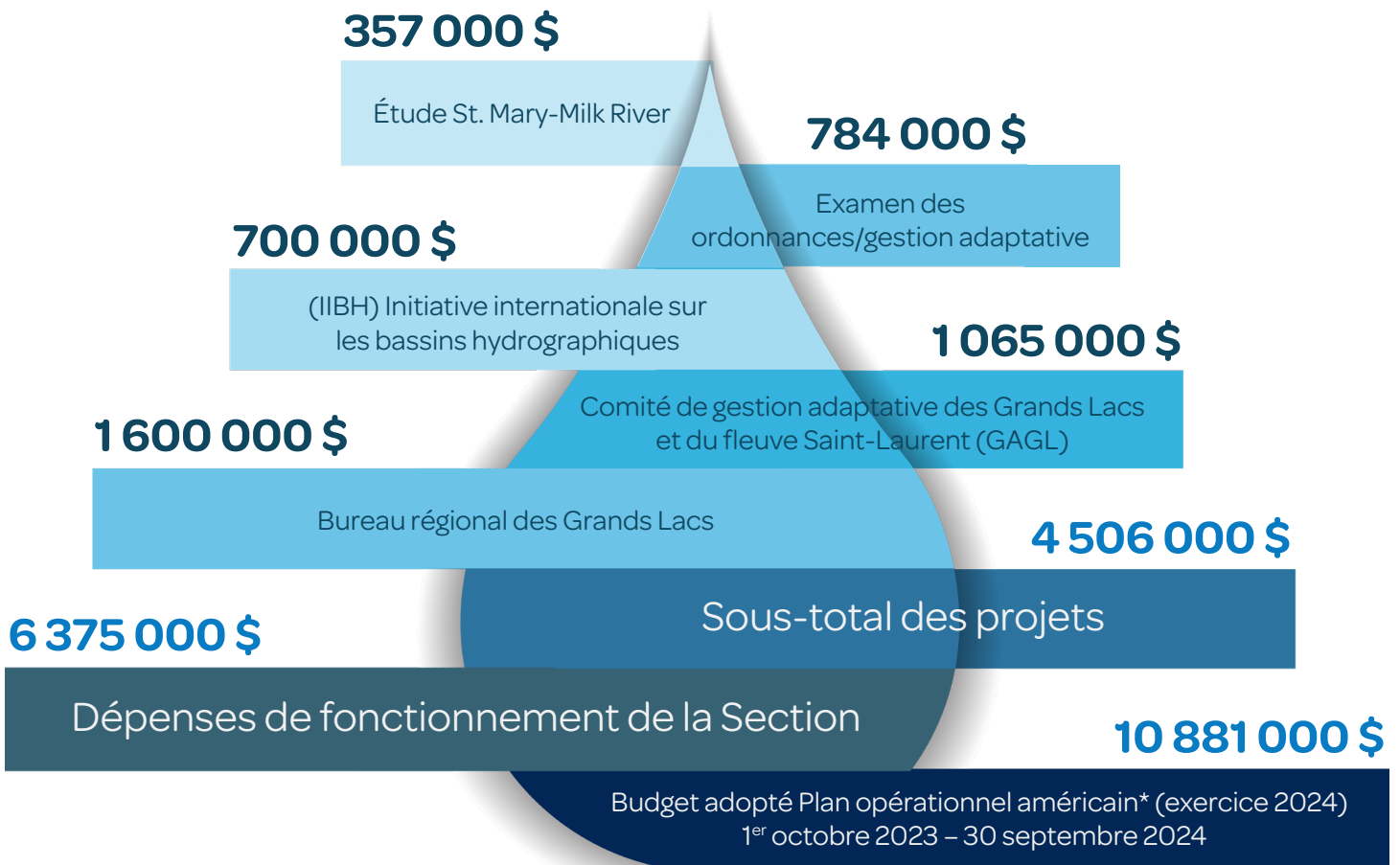
*Plan opérationnel du budget adopté = fonds affectés par le Congrès

**Le poste budgétaire du BRGL comprend les salaires, les avantages sociaux, les frais de déplacements, les projets et d'autres services des employés américains à Windsor.

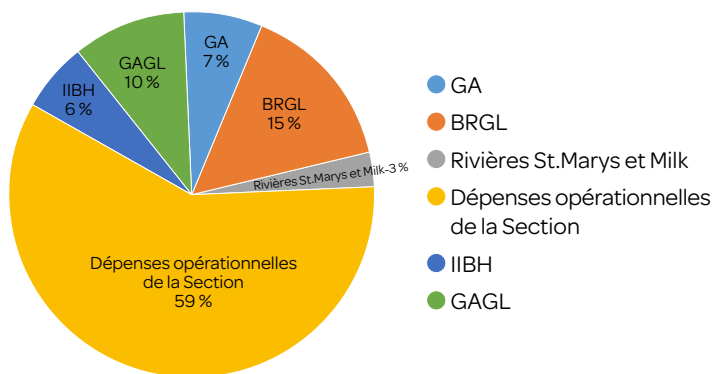
Plan opérationnel des États-Unis en dollars américains; budget du Canada en dollars canadiens

La Commission est financée par le Canada et par les États-Unis, comme le prévoit l'article XII du *Traité relatif aux eaux limitrophes* de 1909. Les graphiques ci-dessous décrivent les budgets de fonctionnement pour l'exercice de la Section canadienne, allant du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024, et pour celui de la Section américaine, allant du 1^{er} octobre 2023 au 30 septembre 2024. Les valeurs sont indiquées dans les devises respectives.

US Section Operating Plan



Budget opérationnel américain de 2024



*Plan opérationnel du budget adopté = fonds affectés par le Congrès

**Le poste budgétaire du BRGL comprend les salaires, les avantages sociaux, les frais de déplacements, les projets et d'autres services des employés américains à Windor.

Plan opérationnel des États-Unis en dollars américains; budget du Canada en dollars canadiens

Remerciements

Membres du Conseil en activité :

Malcolm Conly

Représentant sur le terrain, agents accrédités des rivières St. Mary et Milk; Conseil international du bassin de la rivière Rouge
2019-2024 (rivières St. Mary et Milk) 2015-2024 (rivière Rouge)

Evan Friesenhan

Agent accrédité, agents accrédités des rivières St. Mary et Milk
2023-2024

Brian Loving

Représentant sur le terrain, agents accrédités des rivières St. Mary et Milk
2023-2024

Jon Allan

Coprésident, Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs
2016-2024

Mark Fisher

Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs
2017-2024

Michael Goffin

Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs; coprésident, Conseil international du bassin du lac des Bois et de la rivière à la Pluie
2013-2024 (rivière à la Pluie),
2014-2024 (Grands Lacs)

George Heartwell

Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs
2019-2024

Francois Houde

Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs
2019-2024

Christopher Korleski

Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs
2018-2024

Eileen Murphy

Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs
2021-2024

Chloe Stuart

Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs
2021-2024

Joe Tomandl

Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs
2018-2024

Joe DePinto

Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs
2016-2024

Ruth Etzel, Ph. D.

Conseil consultatif des professionnels de la santé
2019-2024

Ron Gravel

Conseil consultatif des professionnels de la santé
2022-2024

Glenn Miller, Ph. D.

Conseil consultatif des professionnels de la santé
2018-2024

Heather Murphy, Ph. D.

Conseil consultatif des professionnels de la santé
2022-2024

David Harper

Coprésident du Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent
2021-2024

Andrew Long

Secrétaire, Conseil international de contrôle du lac Osoyoos; Secrétaire, Conseil international de contrôle du fleuve Columbia
2023-2024

Greg Chapman

Conseil international du bassin du lac des Bois et de la rivière à la Pluie
2013-2024

Theresa Haugen

Conseil international du bassin du lac des Bois et de la rivière à la Pluie; Conseil international du bassin de la rivière Rouge
2021-2024

Joe DePinto, Ph. D.

Conseil consultatif scientifique - Comité de la priorité scientifique
2016-2024

Girma Sahlu

Secrétaire, Conseil international de la rivière Souris
2011-2024

René Savoie

Coprésident du Conseil international du bassin de la rivière Sainte-Croix
2021-2024

Membres du personnel en activité :

Alexandria Farrell

Agente en environnement
Section canadienne

Kathey Lee Galvin

Conseillère politique principale
Section américaine

Alice Ross

Agente administrative
Section américaine

Sandra Svoboda

Spécialiste en affaires publiques (contrat)
Bureau régional des Grands Lacs

Lizhu Wang

Chercheur en biologie
Bureau régional des Grands Lacs

In Memoriam

À la mémoire de Carole Smith (1970-2024)

En juin 2024, la Commission a appris le décès de M^{me} Carole Smith, membre clé de l'équipe des politiques et des communications de la Section canadienne. Carole a rallié les rangs de la Commission peu avant la pandémie en tant que conseillère politique principale en matière d'affaires autochtones. Malgré les difficultés liées au travail à distance, elle s'est rapidement imposée au sein de l'organisation comme une collègue digne de confiance et de compassion qui s'est acquittée de sa tâche avec discrétion, éloquence et un grand professionnalisme. Le « service avant tout » était un principe directeur dans la vie de Carole, et nous sommes reconnaissants d'avoir eu l'occasion de travailler avec une collègue aussi formidable et une personne aussi merveilleuse. Carole a quitté la CMI en octobre 2023.

Repose en paix éternelle, Carole.

